

Andres

**Synthèse communale propre aux
inondations du territoire des pieds de
coteaux des Wateringues**



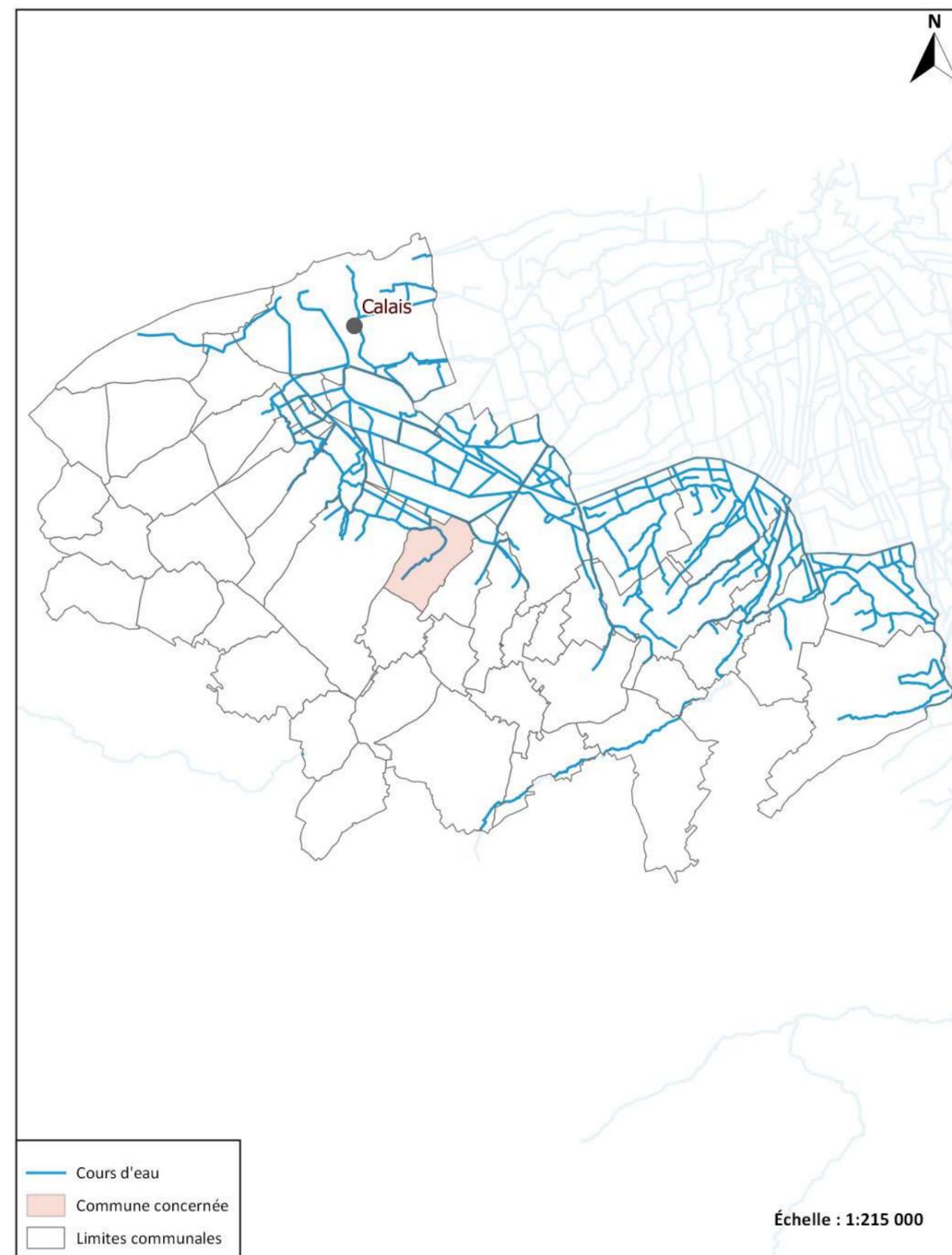
Le présent document constitue la synthèse, à l'échelle communale, des différentes phases de l'étude de l'élaboration du PPRI des pieds de coteaux des Wateringues.

Il s'agit donc du document évolutif qui s'enrichira au fur et à mesure de l'avancement de l'étude afin de synthétiser au mieux, à l'échelle de chaque commune, le fonctionnement hydraulique et le risque inondation en présence, que ce soit le risque de débordement ou de ruissellement.

Les thématiques abordées sont les suivantes :

- Section I - Historique des inondations de la commune - où est présentée la partie historique du compte-rendu de l'entretien réalisé avec les élus locaux concernés, lorsque ces derniers ont été rencontrés ;
- Section II - Enjeux et gestion de crise - où est présentée la partie enjeux du compte-rendu de l'entretien réalisé avec les élus locaux concernés, lorsque ces derniers ont été rencontrés ;
- Section III - Cartographie et analyse du fonctionnement hydraulique - Une cartographie commentée et accompagnée de photographies présente le fonctionnement hydraulique en place à l'échelle du territoire communal ;
- Section IV - Cartographie et analyse de l'historique des inondations - Une cartographie commentée présente la localisation et la concentration des données historiques collectées à l'échelle du territoire communal.
- Section V - Cartographies des hauteurs de submersion, des vitesses d'écoulement et de l'aléa de référence.

Des sections supplémentaires compléteront ces synthèses lors des phases ultérieures de la présente étude.



DIRECTION DÉPARTEMENTALE DES TERRITOIRES ET DE LA MER PAS-DE-CALAIS

Compte-rendu de l'entretien avec la commune réalisé le 23 juin 2015 en mairie d'Andres

Historique des inondations:

M. le maire indique les dates des inondations historiques relevées à Andres :

- janvier à février 1988 ;
- du 13 au 20 novembre 1991 ;
- décembre 1993 ;
- janvier 1995 ;
- novembre 2002 ;
- août 2006 ;
- juin 2007 ;
- novembre 2012 ;
- décembre 2013 ;
- novembre 2014.

La mairie d'Andres indique que les inondations de 2013 et de 2014 ont été localisées : une habitation touchée en 2013, uniquement des champs en 2014. De plus, la rue de la Plate Rivière a été impactée par 10 cm d'eau en novembre 2014.

M. le maire note que l'événement de juin 2007 est la dernière inondation ayant impacté Andres de manière significative. En novembre 2009, seuls des champs ont été touchés. M. Lepenne indique que les épisodes de ruissellement sont davantage problématiques étant donné que l'épisode long de novembre 2009 a été peu impactant.

La mairie d'Andres note qu'en août 2006, une pompe est tombée en panne durant l'événement. L'inondation a duré une matinée, le phénomène de ruissellement a duré une à deux journées.

La mairie d'Andres confirme la présence d'eau au niveau de la rue de la Plate Rivière et Impasse de la Rivière lors des inondations de 2009 et de 2012.

En novembre 2014, une habitation située au nord de la rue de la Plate Rivière a été préservée avec des sacs de sables, notamment.

La mairie d'Andres indique que les secteurs les plus régulièrement impactés sont :

- la rue de la Rivière (partie sud-est) ;
- le secteur du marais d'Andres.

M. le maire présente un ouvrage qui faisait barrage à l'écoulement des eaux. Il indique que désormais les eaux passent sous l'ouvrage. M. Lepenne ajoute que cet ouvrage a cédé en août 2006 créant une sur-inondation significative à Andres. Une photographie de l'ouvrage est présentée, il y a eu en août 2006, 40 à 50 cm d'eau par rapport au niveau du sol, à proximité de ce pont qui a été refait à l'identique. La rue du pont a été impactée par 20 à 30 cm d'eau en août 2006.

La mairie d'Andres présente des axes de ruissellement au niveau de la rue de l'Église. Ici, plusieurs maisons ont eu de l'eau pratiquement au niveau du rez-de-chaussée.

Mme Bultel localise sa maison, impactée par 15 cm d'eau en août 2006. En juin 2007, Mme Bultel a mis en place un système de batardeaux pour empêcher l'eau de pénétrer au sein du bâtiment. 20 cm d'eau ont été relevées au droit du mur extérieur du bâtiment qui n'a pas été impacté en son sein. Mme Bultel rappelle que cette maison est implantée dans une cuvette.

L'ensemble des repères d'inondations relevés grâce au dépouillement des archives et des données relevées en amont de la réunion quant aux inondations historiques, sont présentés à la mairie d'Andres. Un repère localisé au sud de l'impasse de la Rivière (P_AND_60) est pointé par la mairie qui note la présence de 50 cm d'eau à cet endroit en août 2006, au lieu de 30 cm affiché au départ. De plus, la mairie souligne qu'il est peu probable que de l'eau est atteint le repère « P_AND_7 » situé initialement au nord du carrefour de la route des Attaques et de la Cour de Guise, étant donné qu'il s'agit d'une butte. L'information renseignée au 766, route des Attaques doit être reportée au 966, route des Attaques, où l'eau a atteint entre 40 à 50 cm d'eau en août 2006.

La mairie d'Andres présente plusieurs photographies d'inondations historiques, localisées sur la carte au cours de la réunion.

M. le maire présente la cartographie du PLU, retranscrivant l'emprise d'une ZIC en partie contestée. Celle-ci se situe au nord de la rue de la Rivière. M. Lepenne rappelle que le PPRI a pour objectif d'affiner ses ZIC. M. le maire souligne qu'au nord de la rue de la Rivière, les habitations ne seraient jamais inondées car elles sont surélevées.

Concernant la gestion des eaux pluviales, M. le maire indique que les fossés sont entretenus autant que besoin avec la communauté de communes. Des demandes d'entretien des fossés sont faites aux particuliers lorsque nécessaire. Un ouvrage a été créé en 2012 impasse de la Rivière, il s'agit d'une écluse qui déleste la rivière si besoin : inondation du marais via l'écluse. Une seconde écluse est prévue au carrefour de la rue de la Plate Rivière et de la rue de la Rivière localisé par M. le maire. Ces ouvrages sont gérés manuellement par la mairie. Le système d'écluses fonctionne avec des cadenas communs. En cas de problème, M. Lepenne peut ouvrir ces dernières à l'aide d'une clé personnelle.

La mairie d'Andres souligne des problèmes dus à l'incapacité du réseau pluvial à évacuer les eaux lors de phénomènes pluvieux intenses. Des remontées du réseau pluvial ont notamment été observées en juin 2007. M. le maire indique qu'il n'y a pas, à sa connaissance, de carte associée au réseau pluvial communal. Des canalisations sont néanmoins présentes route des Attaques, de Guines, résidence de la Rivière, rue du Milieu, rue du Pont, et rue des Écoles. M. le maire note que la commune ne dispose pas de version numérique du réseau d'assainissement.

Participants :
M. Langlet, maire d'Andres
Mme Bultel, secrétaire de mairie
M. Lepenne, DDTM 62
M. Calvo, Prolog Ingénierie
M. Doussière, Prolog Ingénierie

DIRECTION DÉPARTEMENTALE DES TERRITOIRES ET DE LA MER PAS-DE-CALAIS

Compte-rendu de l'entretien avec la commune réalisé le 23 juin 2015 en mairie d'Andres

Enjeux et gestion de crise:

La mairie d'Andres indique qu'en août 2006, seules des habitations ont subi des dommages. On ne relève pas de dommage particulier engendré par les autres événements.

M. le maire note qu'en 2006, aucune alerte n'a été donnée à la mairie d'Andres. Depuis, la préfecture a mis en place un système de sms et de mails transmis aux communes en cas de prévision de phénomène intense.

La mairie d'Andres indique que les inondations n'ont pas engendré de coupure téléphonique ou électrique au sein du territoire communal.

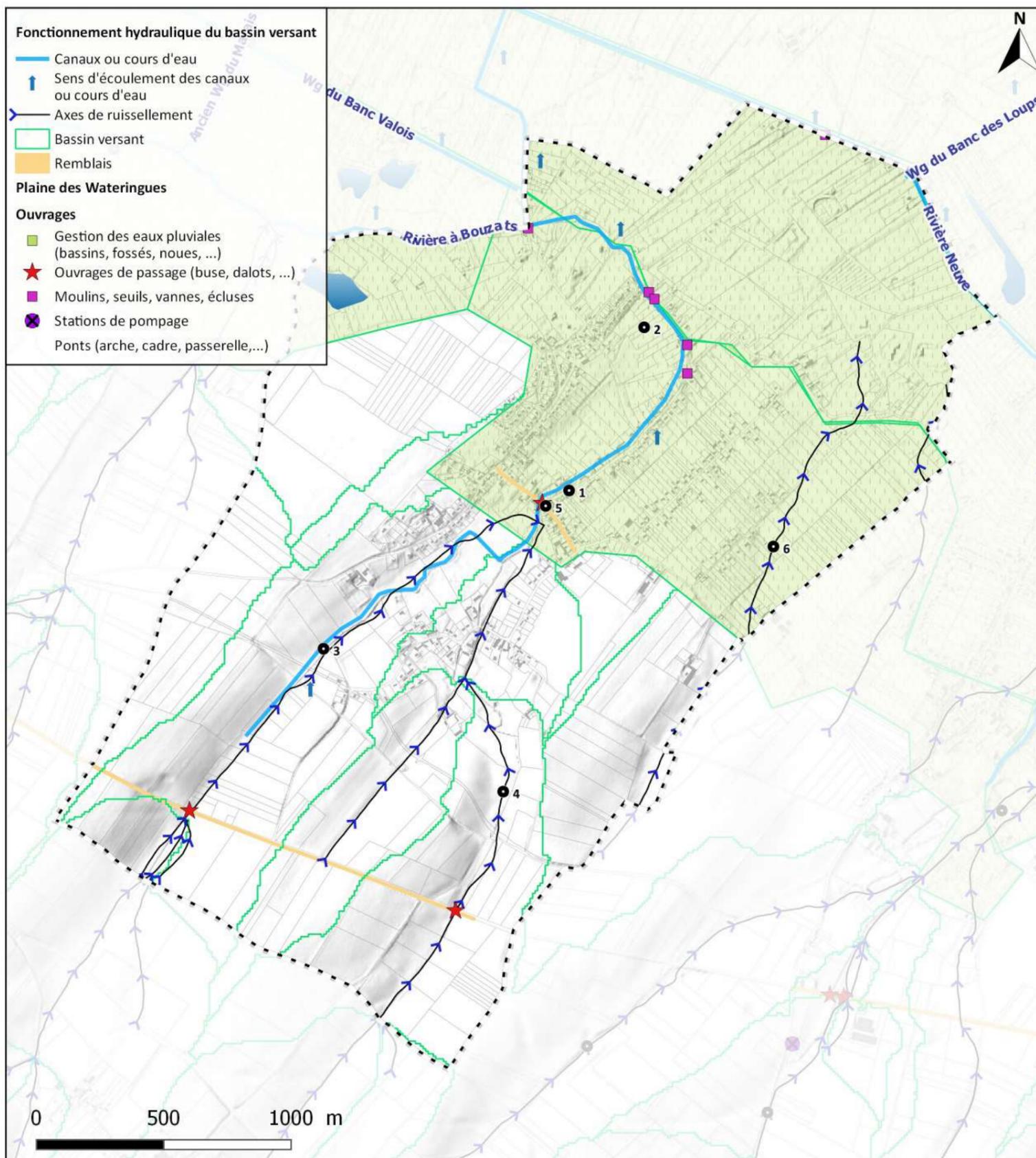
M. le maire note que trois échelles limnimétriques ont été installées il y a environ quatre à cinq mois.

M. le maire indique qu'il n'existe pas de bassin de rétention sur la commune, le marais de Guînes fait office de tampon. Pour ce qui est des opérations de curage menées, la mairie d'Andres encourage Prolog Ingénierie à se rapprocher des sections des wateringues. La mairie d'Andres fait une visite chaque année pour voir la nécessité de curage. Si la nécessité est constatée, le curage est effectué.

Les enjeux relevés en amont de la réunion ont été bien localisés, la mairie d'Andres ajoute la salle des fêtes située au sud de la rue des Écoles. Celle-ci est équipée d'une cuisine, et dispose d'une capacité de 140 personnes. Cette capacité est complétée par 400 places au sein de la salle de sport.

Participants :

M. Langlet, maire d'Andres
Mme Bultel, secrétaire de mairie
M. Lepenne, DDTM 62
M. Calvo, Prolog Ingénierie
M. Doussière, Prolog Ingénierie



La commune d'Andres est traversée par plusieurs axes de ruissellement. Deux axes majeurs, provenant de Campagne-lès-Guines, sont le Ruisseau d'Andres ou Rivière (3) et la rivière du Moulin (4) qui se rejoignent à l'amont de la RD248 (5). Plusieurs ouvrages hydrauliques sont présents à des traversées de route. A l'aval de la RD248, la Rivière s'écoule le long de la rue de la Rivière bordée de maisons (1) avant de rejoindre la plaine des Wateringues. Un axe de ruissellement mineur se situe à l'Est de la commune vers la rue Lannoie (6).

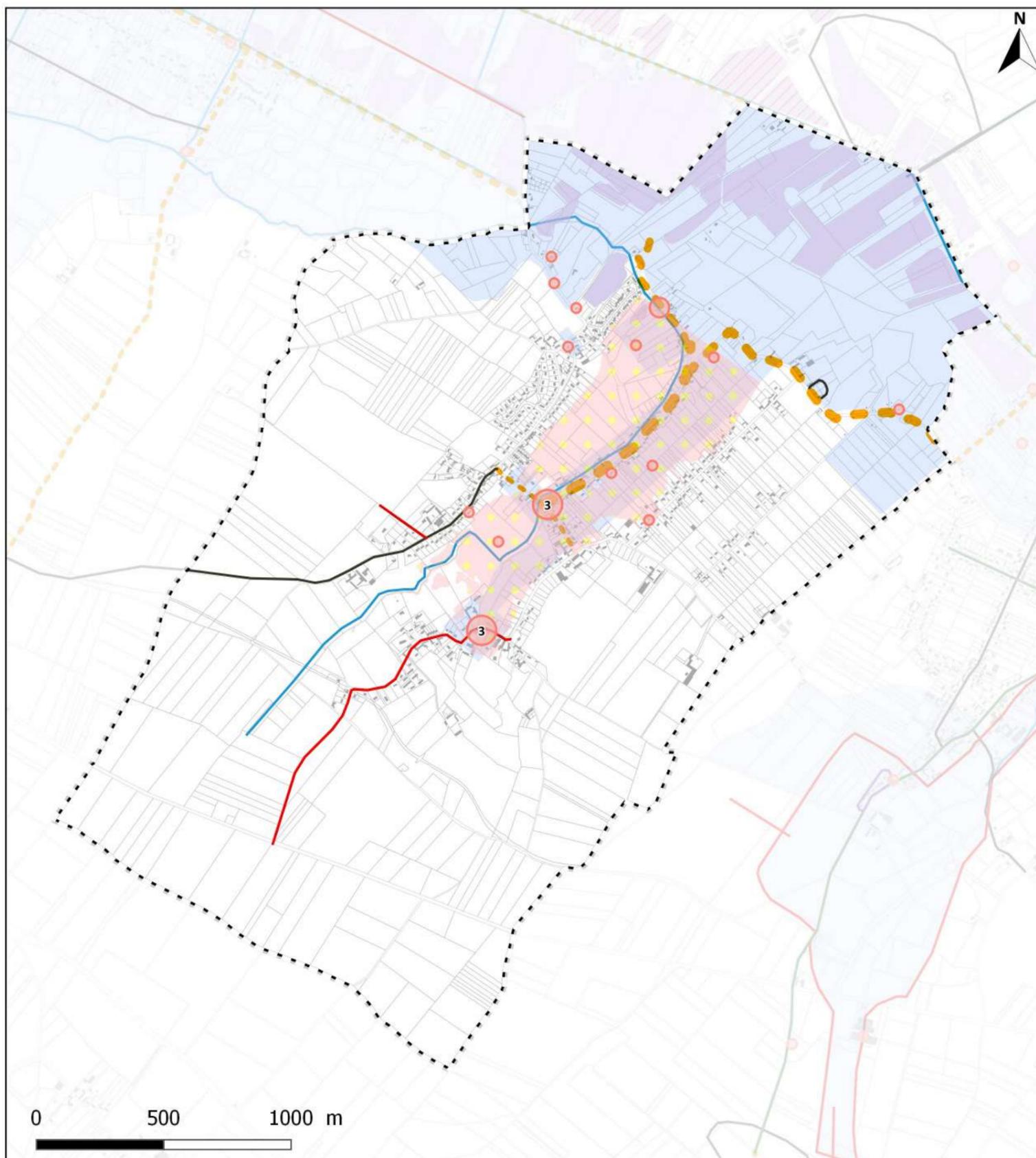
La partie nord de la commune se trouve dans la plaine des Wateringues (2). C'est une zone d'accumulation recevant les eaux de ruissellement des coteaux et drainée par le Ruisseau d'Andres et la Rivière Neuve. Ce secteur est régulièrement inondé.



Rue de la Rivière ou Ruisseau d'Andres (1)



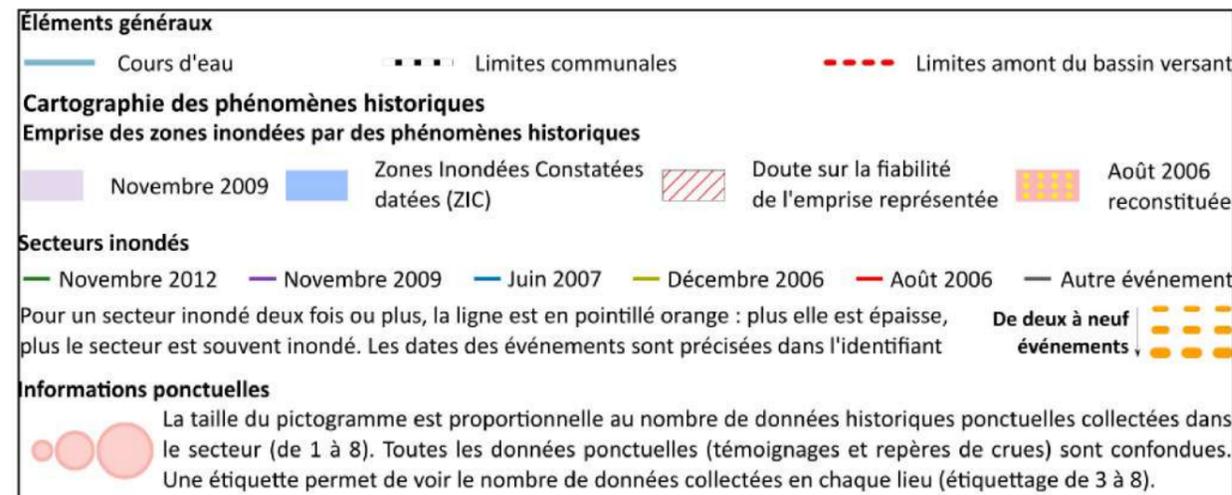
Plaine des Wateringues (2)

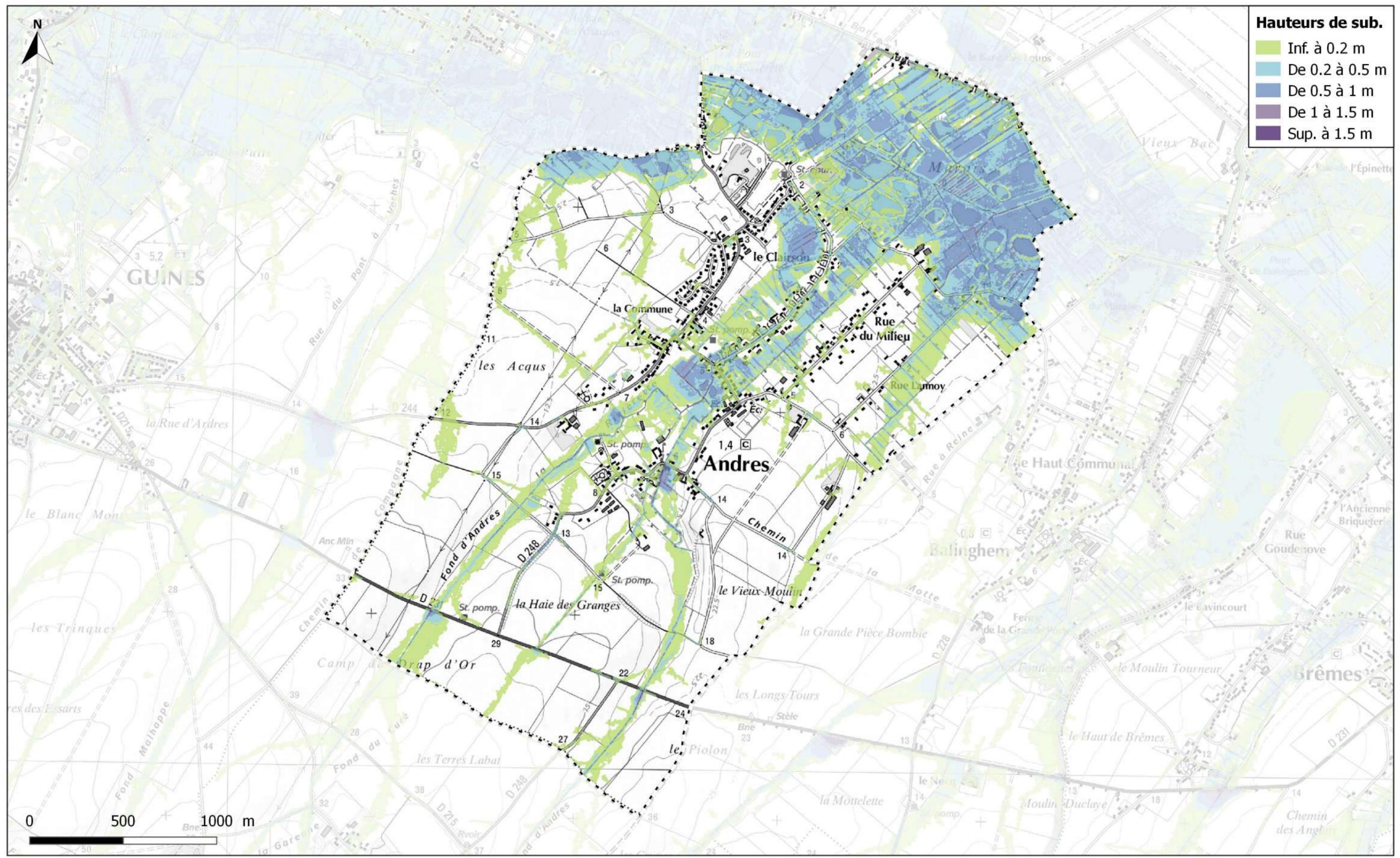


De nombreuses données ont été collectées au sein de cette commune, quant aux inondations historiques ayant impacté le territoire. Avec près d'une quinzaine d'événements recensés à Andres, celle-ci fait partie des plus concernées du territoire d'étude par le risque inondation.

Les informations récupérées sont à la fois de type ponctuel et linéaire comme le montre la carte ci-contre. Les lieux connus d'inondations historiques se répartissent assez uniformément au sein du territoire communal, bien que l'on observe une légère concentration au niveau de la route des Attaques, de la rue de l'Église, ainsi qu'au croisement des rues du Pont et de la Rivière. La partie sud-est de la rue de la Rivière, la rue du Pont, la rue de la Plate Rivière et l'Impasse de la Rivière, ont été inondées à plusieurs reprises.

Enfin, notons que le nord de la commune semble la partie la plus soumise aux inondations, les marais ayant été inondés en 2009. Les zones inondées constatées (ZIC) repertoriées indiquent que le nord d'Andres - depuis la rue de la Plate Rivière et l'impasse de la Rivière - a été atteint par les eaux dans son ensemble dans le passé.

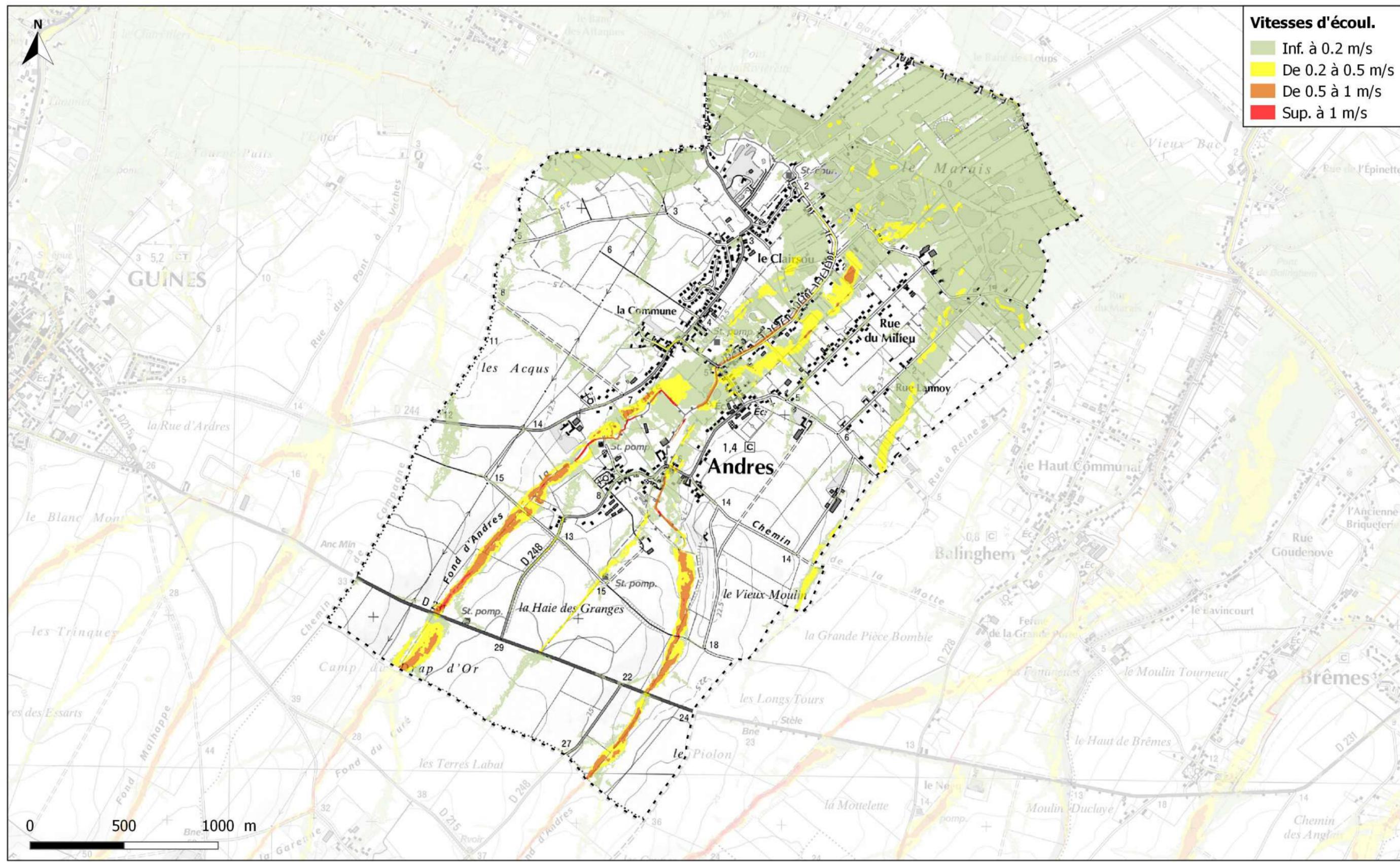




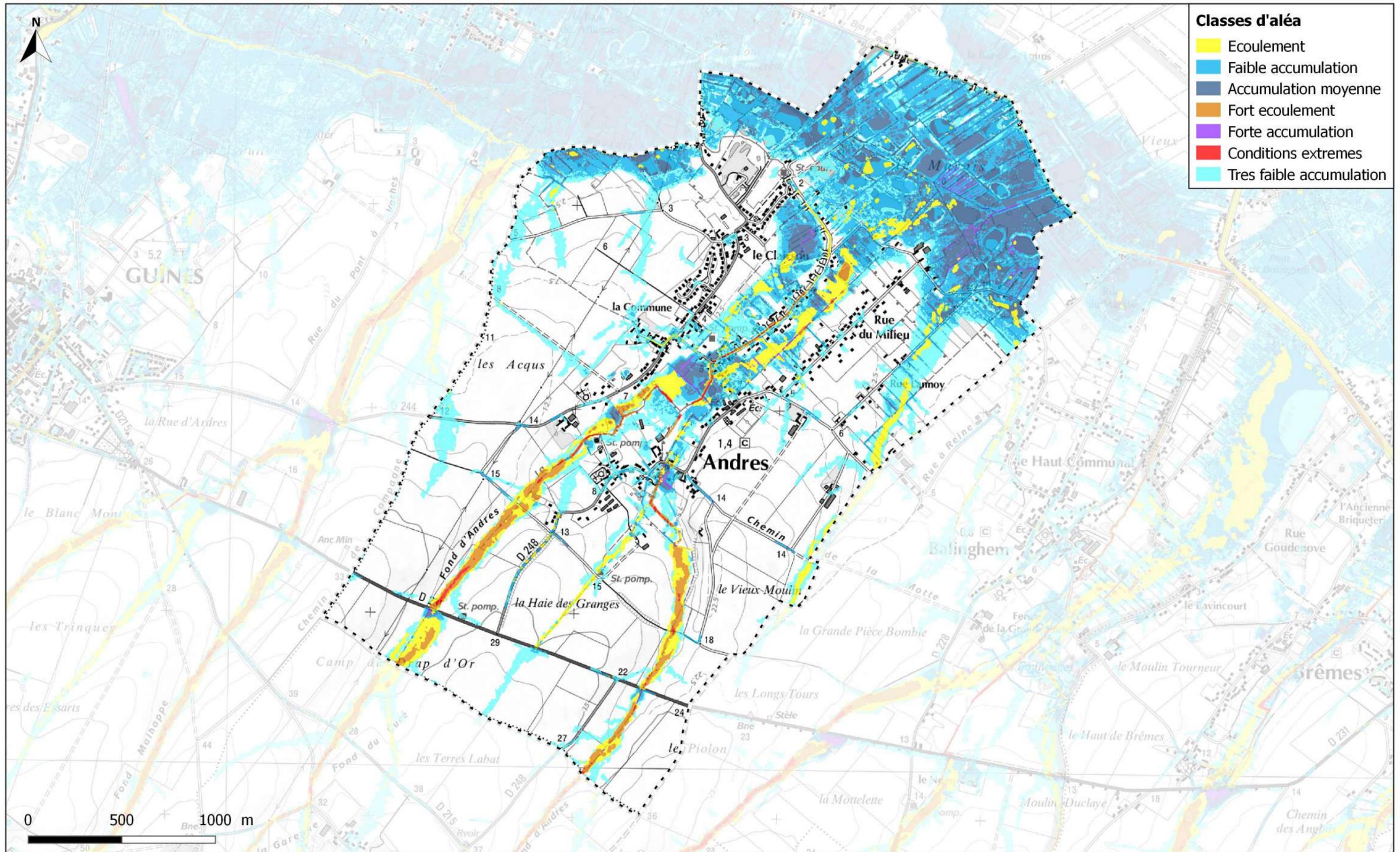
Hauteurs de sub.

- Inf. à 0.2 m
- De 0.2 à 0.5 m
- De 0.5 à 1 m
- De 1 à 1.5 m
- Sup. à 1.5 m

V - Cartographie des hauteurs de submersion



V - Cartographie des vitesses d'écoulement



Classes d'aléa

- Ecoulement
- Faible accumulation
- Accumulation moyenne
- Fort écoulement
- Forte accumulation
- Conditions extremes
- Tres faible accumulation

V - Cartographie de l'aléa